



**Article 01 : Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet d'arrêter les conditions de livraison et de collecte par E Logistia et le client.

**Article 02 : Conditions d'admission des envois**

Tous les objets matériels à l'exception de l'argent, des billets de banque et de la monnaie de papier, des moyens de paiement notamment les cartes de paiement, des obligations, effets et autres valeurs, des métaux précieux, des pierres précieuses taillées ou non, des perles, des bijoux, des objets d'une énorme valeur artistique ou de collection, marchandise dangereuse, produit prohibé.

Le contenu et la nature du colis doit être conforme à la description du client ainsi que le respect du poids et des volumes maximums acceptables de 30 Kg par colis, et sa valeur ne doit pas dépasser les 150.000 da

Le standard volumétrique maximum acceptable est comme suite, qui indiquent

Le poids volumétrique : Hauteur cm x longueur cm x largeur cm / 5000

Hauteur standard	Largeur standard	Profondeur standard
50 cm	40 cm	30 cm

**Article 03 : Exécution de la prestation**

- Les prestations de service assurées par E Logistia sont, la livraison à domicile, la livraison en stop desk, le retour et le recouvrement du contre remboursement C.O.D.
- Le client a pour obligation de préparer ses envois préalablement, accompagnés d'un bordereau dûment renseigné sur notre plateforme en ligne s'assurant d'avoir rempli soigneusement tous les champs (raison sociale, adresse, numéro de téléphone du client et du destinataire, description de l'envoi : cahier des charges, soumission, fragile etc. ...).
- Le client est responsable de l'emballage et étiquetage de l'envoi. En cas de non-conformité, **E Logistia** décline toute responsabilité de son dommage, détérioration
- Les envois peuvent être effectués par collecte (ramassage) chez le client par les moyens d'**E Logistia**, ou par dépôt au niveau des bureaux de ce dernier (en fonction du nombre d'envois remis quotidiennement et ce à la demande du client (du samedi au jeudi hors jours fériés) à l'heure convenue.

**Le client est responsable de la nature de la marchandise, objet de l'expédition, et s'engage à ne pas expédier des produits dont le transport par route est réglementé, des produits sensibles ou dangereux, des produits interdits à la commercialisation, de contrebande ou de contrefaçon.**

- E Logistia est en droit de vérifier le contenu de l'envoi si nécessaire.
- Le client et son destinataire bénéficient d'un délai maximal de dix (10) minutes d'attente par l'agent du prestataire lors de la collecte ou la livraison de l'envoi. En cas de dépassement répété de ce délai par le client, **E Logistia** s'autorise de mettre fin au service de collecte (ramassage) chez le client.
- Un colis est déclaré perdu après trente (30) jours d'investigation et de recherche et cela suite à une réclamation faite par le client et formalisée par email au service du prestataire dans un délai de quinze (15) jours après avoir constaté l'anomalie.



#### **Article 4 : Assurances et Garanties**

Pour tout incident (perte ou vol) des colis ou fonds transportés, **E Logistia** s'engage à rembourser la valeur de la marchandise selon la facture d'achat

#### **Article 5 : Délais de livraison**

**E Logistia** s'engage à respecter le planning de livraison préalablement défini par ce dernier selon zoning sauf cas de force majeure (grève, intempérie...)

Le client doit s'assurer qu'une commune est desservie par **E Logistia** selon la liste disponible sur notre plateforme numérique.

#### **Article 6 : Pour les E-Commerçants : Paiement à la livraison et Recouvrement**

Lors de l'ouverture d'un compte sur la plateforme **E Logistia**, un registre de commerce, ou autre document justifiant l'activité de la vente en ligne seront requis pour l'utilisation des services du prestataire.

Il est à noter que le commercial communiquera au client un jour précis dans la semaine pour la récupération du paiement en contre décharge détaillée, le client doit se présenter avec le cachet de la boutique, la carte nationale ou une autre pièce similaire.

En cas où le gérant de la boutique ne sera pas disponible, il est obligatoire que le représentant fournisse les deux pièces d'identités (gérant et représentant).

#### **Article 7 : Retour d'information**

Le prestataire s'engage à mettre à disposition du Client une cession professionnelle sur l'interface de gestion des flux expédiées. Celle-ci lui permettra le suivi de ces envois en temps réel et de recevoir des notifications automatiques sur les statuts des expéditions.

#### **Article 8 : Délais de garde des colis non livré (Retour)**

Le prestataire s'engage à retourner les envois non distribués au client, avec décharge de restitution.

Le prestataire s'engage à stocker les colis retournés pour une période maximum de dix (10) jours. Après expiration de cette période, le prestataire sera en plein droit de facturer un forfait de magasinage au client à hauteur de 100 DA HT par jour et pour chaque colis stocké, dépassant le délai de 90 jours après la date de retour, E Logistia décline toute responsabilité et aucune réclamation n'est recevable après ce délai.

#### **Article 9 : Pesage et dimensionnement des envois**

E Logistia se réserve la possibilité de vérifier le poids et les dimensions indiqués par le client et de rectifier toute erreur en procédant au re-pesage et au redimensionnement des envois.



## **Article 10 : Les responsabilités de E Logistia**

La responsabilité de E Logistia, à quelque titre que ce soit, est limitée aux seuls préjudices directs justifiés. La notion de préjudice direct justifié exclu notamment l'indemnisation des pertes de chance, des pertes d'exploitation, de production, de profit, de revenu et des gains manqués.

## **Article 11 : Force majeure**

Aucune des parties ne sera responsable et ne sera réputée avoir manqué à ses obligations, si ce manquement est dû à un événement de force majeure.

Est considéré comme événement de force majeure, tout événement de caractère irrésistible, imprévisible et extérieur à la volonté d'une ou des Parties, et notamment la guerre civile ou étrangère, l'émeute, l'incendie, les dégâts des eaux de toutes natures, les mouvements sociaux avec occupation des lieux, les décisions gouvernementales, réglementaires ou législatives ou tout autre restriction, catastrophes naturelles, l'interruption des voies de communication, la pénurie d'énergie, ou tout autre cause qui échapperait au contrôle de l'une des Parties.

En cas de résiliation en application des dispositions de l'alinéa précédent, chacune des parties renonce à tout recours envers l'autre, notamment en ce qui concerne les dommages et intérêts.

## **Article 12 : Durée du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée d'une (01) année renouvelée par tacite reconduction. Dans le cas où l'une des deux parties exprime sa volonté de ne pas le reconduire, une correspondance doit être notifiée à l'autre partie 45 jours avant l'expiration du contrat. Dans le cas du non-respect des clauses contractuelles et défaillance flagrante de la qualité de service, dans ce cas le délai sera ramené à trente (30) jours.

## **Article 13 : Autorisation de l'expéditeur de l'ouverture de l'envoi**

Dans le cas où l'expéditeur autorise le destinataire à ouvrir le colis avant la confirmation de la livraison, E Logistia décline toute responsabilité en cas de manque, de détérioration du produit et de son emballage.

## **Article 14 : Echange de produit**

Dans le cas d'un échange d'un ou plusieurs produits, demandé par le destinataire et accepté par l'expéditeur, E Logistia décline toute responsabilité en cas de manque, de détérioration du produit et de son emballage.

## **Article 15 : Confidentialité et discrétion**

Le prestataire considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer toute information, document, données ou concept dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Le prestataire s'engage par ailleurs à veiller à la plus grande discrétion concernant la relation avec les clients du partenaire et également veiller à ce que son personnel observe les basiques de respect, politesse et courtoisie envers les clients finaux. Les livreurs s'engagent à garder toute discrétion concernant les contenus et informations des colis qu'ils sont



en charge de livrer.

### **Article 16 : Litige**

En cas de litige de toute nature que ce soit sera réglé à l'amiable entre les deux parties, après 30 jours, si le règlement à l'amiable demeure infructueux, l'action judiciaire pourra être engagée au niveau du tribunal compétent, les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit algérien et de la compétence exclusive des juridictions algérienne. Les langues de cette convention sont en Arabe ou en français.

### **Article 17 : Intégralité de l'accord – Avenant – Annexes**

Le présent contrat et ses annexes constituent l'expression de plein et entier accord des Parties et constituent l'intégralité de la relation contractuelle entre les Parties. Le contrat ne pourra être modifié sans un avenant écrit, signé des deux Parties.

Les documents contractuels, sous réserve des avenants et modifications à venir, sont constitués par le présent contrat et ses annexes :

Annexe 1 : tarifs et planning

Fait à :

Signature et cachet du Client

Le :

Signature et cachet du Prestataire

eLOGISTIA  
الوجستية